

PROCES-VERBAL

DE

CLÔTURE

De la 25^{me} Année scolaire

DE L'ATHÉNÉE ROYAL GRAND-DUCAL

DE LUXEMBOURG.

(18 Août 1842.)



LUXEMBOURG.

DE L'IMPRIMERIE DE J. LAMORT, PLACE D'ARMES.

—
1842.



PROCÈS-VERBAL DE CLOTURE

de la 25^{me} Année scolaire

de l'Athénée Royal Grand-Ducal de Luxembourg.



Le 18 août 1842, à trois heures de relevée, monsieur Gellé, membre du conseil de gouvernement, délégué par monsieur le Gouverneur pour présider à la cérémonie, est venu prendre place sur l'estrade. Il portait la décoration de commandeur de l'ordre royal du Lion Néerlandais et celle de chevalier de l'étoile de l'ordre royal grand-ducal de la Couronne de chêne.

A sa droite était assis monseigneur l'évêque de Chersonèse, vicaire-apostolique du grand-duché; à sa gauche monsieur Vandernoot, ancien curé de St-Pierre et ci-devant vicaire-apostolique. MM. les échevins et conseillers de régence, les fonctionnaires publics et un nombre considérable d'ecclésiastiques de la

ville et des campagnes occupaient avec les professeurs les deux côtés de l'estrade. Les élèves et le public remplissaient la salle.

Après une symphonie exécutée par la société philharmonique des élèves, monsieur Gellé a ouvert la séance par le discours suivant :

Messieurs,

« Délégué par le Gouverneur du Grand-Duché pour présider la clôture des études annuelles de l'Athénée, j'éprouve la satisfaction la plus vive à prendre part à une cérémonie qui intéresse à un si haut degré l'administration dont je fais partie.

Jeunes et braves élèves, bien que le besoin de guider votre cœur soit égal à celui d'éclairer votre esprit, je croirais manquer aux convenances, et peut-être me reprocheriez-vous de vous méconnaître, si j'entreprenais de rappeler à votre gratitude tous ceux qui veillent à votre bien-être. En est-il un seul parmi vous qui ignore les bienfaits versés sur la jeunesse luxembourgeoise par la main paternelle du Roi notre Grand-Duc, et qui ne sache que les établissemens où elle se forme, sont particulièrement l'objet de sa sollicitude ? En est-il un seul parmi vous qui ne soit pénétré de respect pour ces pieux ministres des autels, qui vous ont accoutumés, dès l'enfance, aux consolantes inspirations de la religion ? Est-ce vous à qui il faudrait montrer ce que l'amour filial a de doux, ce que l'autorité paternelle a de vénérable ? Est-ce enfin devant vous qu'il serait nécessaire de proclamer comme vos anges tutélaires, et ces nobles magistrats qui viennent applaudir à vos succès, et ces dignes professeurs qui les ont si généreusement préparés ?

Dans une institution organisée comme l'Athénée, on trouve tous les genres d'enseignement dont l'homme a besoin pour vivre convenablement dans la société, et pour y occuper la place

marquée par sa vocation ou sa destinée. En même tems que les études y fleurissent, les saines doctrines, unies à l'instruction qu'elles vivifient, pénètrent insensiblement dans les cœurs; la discipline reprend tout son empire; l'obéissance qui en est l'âme, devient une habitude qui sera elle-même le principe de l'ordre. Précieuse alliance de l'éducation et de l'instruction, hors de laquelle celle-ci ne serait qu'un instrument de ruine! Les mœurs naissent de l'éducation; l'éducation seule les crée et les perpétue, parce que seule elle enseigne véritablement le devoir en le réduisant en pratique. Sur cet enseignement sublime reposent et l'autorité de la religion, et la stabilité des gouvernemens, et la paix des états.

Les lois qui président à l'éducation sont invariables comme le but qu'elle se propose; mais, pour atteindre ce but avec certitude, la prudence l'avertit de consulter les tems, d'obéir au progrès des choses, de participer aux lumières dont s'enrichit la société.

Pénétré de ces éternelles vérités, Guillaume II a résolu d'assurer l'accord si nécessaire de l'éducation et de l'instruction avec les besoins de notre âge et avec la nouvelle position du Grand-Duché; il a confié aux états du pays et à l'administration qui les seconde, le soin de préparer les bases de son décret. Les états du pays et l'administration grand-ducale connaissent l'importance de cette tâche; ils la poursuivent à travers les difficultés inséparables de la diversité des vues et des intérêts. Soutenus qu'ils sont par les lumières et le zèle d'un corps enseignant des plus honorables, et par la voix de tous les amis du bien public, ils réaliseront la pensée du monarque.

Déjà, jeunes et braves Luxembourgeois, la grande scène du passé se découvre à vos yeux; les siècles et les événemens s'écoulent devant vous, et les peuples désabusés vous racontent

leur histoire. Toute l'expérience du genre humain se rassemble, se presse dans le cercle de vos études. Plus vous la méditez, cette expérience, plus vous apprendrez à chérir le pays où vous vivez, les institutions à l'ombre desquelles vous croissez, le souverain magnanime que la Providence nous a donné. »

Ces paroles graves et encourageantes ont été écoutées dans le plus profond silence et suivies d'une cantate à quatre voix exécutée par la 1^{re} division de l'école de chant.

Mr Muller, directeur des études, adressa ensuite à l'assemblée l'allocution suivante :

Messieurs ,

« La solennité que vous honorez de votre présence a toujours été célébrée à Luxembourg comme une fête de famille.

Les magistrats y président pour passer en revue l'élite de la jeunesse qui est destinée à prendre part un jour aux travaux de l'administration publique; et, vous venez de l'entendre, ils y président pour donner des encouragemens au zèle des laborieux instituteurs de cette jeunesse. Les parens y assistent pour jouir de la récompense décernée à l'application de leurs enfans. Les amis de l'instruction viennent encourager par un sourire de bienveillance les jeunes athlètes de l'arène gymnasiale.

La religion elle-même, empressée de donner sa consécration à toutes les phases de la vie sociale, elle vient, dans la personne de ses ministres, prendre sa place dans ce cercle de famille, pour sanctifier nos émotions et pour bénir nos espérances.

Pendant les années de notre isolement et de notre publique calamité, la cité de Luxembourg, quelque découragée qu'elle fût, n'a jamais manqué de se grouper autour de son intéressante jeunesse, et à la vue de cette pépinière pleine d'avenir,

elle a pu oublier quelques instans l'orage qui grondait sur sa tête.

La réunion d'aujourd'hui, messieurs, n'est plus la fête d'une famille assiégée, d'une population livrée à l'inquiétude, elle a pris le caractère d'une réjouissance et d'une festivité nationale.

Ces bancs, ces élèves, il est vrai, nous rappellent nos classes et nos livres, mais cette estrade et les paroles dont elle vient de retentir nous retracent le tableau de notre restauration politique et les destinées nouvelles de notre pays.

Une pensée absorbe en ce moment toutes nos pensées, un sentiment domine tous nos sentimens. Nous oublions nos écoles, nous oublions Rome et Athènes pour saluer la patrie qui nous a été rendue.

Avec le 25^me anniversaire de la fondation de l'Athénée, nous célébrons la renaissance de la nationalité luxembourgeoise.

Nos pères, il y a un demi-siècle, vivaient contents et paisibles sous l'égide de leurs traditions séculaires et de leur probité, quand la conquête est venue les arracher à leur ancienne dynastie, les arracher à l'amour qu'ils lui portaient et aux libertés héréditaires, par l'octroi desquelles cette dynastie avait récompensé dans le cours des siècles leur courageuse fidélité.

Je n'ai jamais entendu la génération présente regretter l'état social de ses aïeuls; elle ne l'a pas connu.

Éveillée dans son berceau par les fanfares de la guerre, élevée sous le prestige de la gloire des armes françaises, enrégimentée de bonne heure sous le drapeau de cette gloire, elle a été trop éblouie par l'éclat du présent pour reporter ses affections vers le passé. Les doléances qu'elle entendait parfois de la bouche de ses pères, elle les prit dans sa juvénile présomption pour des regrets louangeurs d'une époque monotone et surannée.

Attachés pendant 20 ans au char de triomphe de la France, attachés ensuite pendant trois lustres au char de la prospérité néerlandaise; assimilés tantôt aux départemens du grand empire, tantôt aux provinces opulentes des Pays-Bas, nous avons oublié un passé, dont il n'existe plus de trace autour de nous. A peine l'ancien régime, notre ancienne indépendance était-elle encore un souvenir, et avec les derniers et nobles représentans de cette indépendance, l'antique nationalité du Grand-Duché semblait être descendue dans la tombe pour dormir à jamais son sommeil.

Aujourd'hui que 50 années de vicissitudes ont blanchi nos têtes, la main invisible qui gouverne les destinées des nations, relève le Luxembourg de ses longs revers et le reconstitue peuple au milieu des peuples.

Cette reconstitution, il est vrai, a été précédée d'une grande calamité et consommée, après beaucoup d'angoisses, par une douloureuse amputation.

La diplomatie de nos jours a trouvé bon de remplacer le code du droit des gens par des expériences chirurgicales. Mais en revanche un cœur plus noble que celui des diplomates est venu verser son baume consolateur dans nos plaies saignantes.

A peine monté sur le trône, le roi réparateur nous a tendu ses mains. Au moment où par tous les organes de la presse la crédule pusillanimité criait au symptôme révolutionnaire; à la vue des paroxismes provoqués par l'opération diplomatique, qui venait de briser notre patrie et de briser nos cœurs, dans ce moment même, l'auguste monarque, son fils à la main, arrive au milieu de nous, magnanime et majestueusement confiant. Nous avons été ravis de cette royale confiance, qui nous honorait, mais qui ne nous étonnait pas. Il avait déployé une

plus admirable magnanimité le jour néfaste des barricades bruxelloises !

Il a voulu nous voir, voir nos longues souffrances, écouter nos prières, essuyer nos larmes, encourager notre espoir et, autant qu'il dépendait de lui, combler tous nos vœux.

En touchant notre territoire (nous rapportons le récit de témoins oculaires), son premier mot était un soupir ; en le quittant, sa dernière parole était une larme. Il emportait l'affection et la cordiale affection d'un peuple, qu'il avait jugé digne de la sienne.

Notre régénération politique date de ce moment. Le Luxembourg menacé de n'être plus qu'un domaine, allait redevenir un pays.

La pensée restauratrice du souverain appelle dans son royal conseil les hommes de ce pays, des hommes connaissant les mœurs, les vœux et les besoins de leurs compatriotes, des hommes apportant le fruit d'une longue expérience dans l'administration publique, et par leur caractère autant que par leur fortune, la garantie d'une courageuse indépendance.

Asseoir les bases de l'existence politique d'un pays n'est pas une œuvre qui s'improvise du jour au lendemain. Dans une délibération aussi importante, la temporisation prend ordinairement le caractère de la prudence et souvent un monarque paraît d'autant plus sage, qu'il est plus tardif à sanctionner les combinaisons que l'on soumet à sa royale approbation.

On examine, on pèse, on veut mûrir, on modifie, on transige, on marchandé quelquefois. En attendant les années s'écoulent, et si le peuple trouve le tems long, les hommes de cabinet peuvent se consoler d'être à l'abri du reproche de la précipitation.

Heureusement il y a de tems en tems sur le trône des coups d'œil vifs, des déterminations promptes et spontanées, des instincts généreux, des élans secourables et des pensées chevaleresques.

Nos représentans étaient à peine de retour dans leurs foyers, qu'une constitution libérale et tutélaire est venue prévenir et combler les vœux des Luxembourgeois; une constitution, qui fait revivre sous des formes rajeunies l'autonomie et l'indépendance dont jouissaient nos ancêtres.

Restaurateur de notre nationalité, Guillaume II a voulu faire en personne, et accompagné de l'héritier du trône, la solennelle inauguration de cette nationalité.

Le 7 juin 1842 (mais non, prenons le calendrier romain pour donner cette date), le dixième jour qui précède le 27^{me} anniversaire de Waterloo, a été un jour à jamais mémorable dans les fastes de notre patrie.

Rois et empereurs avaient donné plus d'une fois des marques éclatantes de leur bienveillance à la loyauté de nos pères. Ce fut pour la première fois qu'un roi en personne ouvrit la session des états dans la capitale du Luxembourg.

Ce nom de Luxembourg, qui n'a pas été sans gloire, ce nom, berceau de dynasties impériales, il l'a trouvé mutilé et brisé par les diplomates, voilà pourquoi sa royale main en relève solennellement le dernier débris à la face du ciel et de la terre.... Cette même main, messieurs, qui ne tenait pas une plume, mais qui était dans la garde d'une épée et sur le champ d'une bataille le jour où la victoire raffermi les trônes chancelans de l'Europe.

Nous avons assisté à cette inauguration, nous avons vu le

roi-soldat traverser nos rues festives, n'étalant d'autre pompe que la bienveillance qu'il nous porte et ne voulant avoir d'autre cortège que l'amour que nous lui portons.

Ce cortège nous a rappelé les belles paroles de Massillon, que je demande la permission de citer :

« On est moins touché de son élévation quand on est né » pour être grand. Les plus hautes places sont toujours au-dessous » des grandes âmes. Rien ne les enfle et ne les éblouit, parce » que rien n'est plus haut qu'elles.....

» La fierté prend sa source dans la médiocrité.

» Les plus grands rois ont toujours été les plus affables, et » si l'éclat du trône est tempéré par l'affabilité du souverain, » l'affabilité du souverain relève l'éclat et la majesté du trône.

» Les rois ne perdent rien à se rendre accessibles. L'amour » du peuple leur répond du respect qui leur est dû. » (1)

Voilà des vérités chrétiennes que Massillon adressait à la cour de France, des vérités que nous avons senties, en voyant S. M. le roi des Pays-Bas au milieu de nous. Il avait échangé sa pourpre contre le modeste uniforme d'un général luxembourgeois, et il avait placé sur son noble cœur et sur le cœur de son noble fils le symbole de notre nationalité, qu'il est venu relever, consolider et ennoblir à la face de tous les peuples de l'Europe.

Nous avons remarqué ce symbole ingénieux, rappelant à la fois l'antique patrie, l'antique simplicité et la valeur antique de nos pères; nous avons vu, avec la joyeuse satisfaction d'un peuple montagnard, le feuillage de nos bois orner la poitrine des rois.

Plus il nous avait trouvés abaissés, humiliés, plus il a voulu donner d'éclat à notre réhabilitation. Il a invité d'illustres

(1) Petit Carême. 4^me dimanche. 1^{re} partie.

princes à venir le voir dans le château, que ses Luxembourgeois lui ont improvisé dans une des clairières pittoresques de l'ancienne forêt ardennaise, qui couronne encore les sommets de toutes nos montagnes et dans laquelle (elle était plus touffue il y a dix siècles), leur Charlemagne, venait chasser nos cerfs et nos sangliers.

Messieurs, qui n'a pas été touché de tous ces actes de royale condescendance et d'un royal amour témoigné au débris d'un peuple, qui n'est pas nombreux, qui n'est pas opulent, qui n'a, pour ainsi dire, que des sentimens à donner à son souverain en échange de cette condescendance et de cet amour.

Enfin, pour que rien ne manque à notre émancipation, le pouvoir royal a non seulement dégagé nos intérêts nationaux de toute complexité hétérogène, il a demandé que nos intérêts spirituels aussi fussent dégagés de la curatelle lointaine, dont ils relevaient jusqu'à ce jour. — Le Luxembourg, principauté autonome sous le sceptre d'un roi, est devenu en même temps bercaïl autonome sous la houlette d'un pasteur.

A présent nous pouvons dire, que sous tous les rapports nous sommes chez nous.

La royauté a rempli sa tâche, c'est au pays maintenant à ne pas manquer à la sienne. Les bases de notre prospérité sont largement posées; il appartient à notre patriotisme d'élever graduellement l'édifice. La pierre fondamentale de cet édifice, je répète les paroles du magistrat qui m'a précédé à cette tribune, c'est l'instruction, c'est l'éducation de la jeunesse. L'église et l'école sont les deux vestales chrétiennes chargées d'attiser et d'alimenter le feu sacré dans le cœur des générations futures.

La vraie nationalité d'un peuple consiste dans le caractère de ce peuple. Ce sont ses mœurs, ses affections, les us et cou-

tumes du foyer domestique, son langage, ses traditions, c'est sa religion surtout qui est la plus auguste de toutes les traditions.

Cette nationalité là résiste au glaive du conquérant comme au ciseau du diplomate. Elle n'est point changée, quand on change la carte géographique; elle n'est pas brisée, elle n'est pas morcelée, quand les démarcateurs viennent morceler les champs et briser les glèbes. — La physionomie morale d'un peuple ne périt que par un suicide.

Messieurs, conservons la nôtre, cimentons-la par une éducation chrétienne et par un bon système d'instruction publique, un système en rapport avec nos besoins et nos mœurs, et en harmonie avec la position et les destinées nouvelles de notre patrie. Entourons de notre confiance les magistrats luxembourgeois, que S. M. a honorés de la sienne. Vous venez d'entendre des paroles solennelles de la bouche du plus ancien de ces magistrats, qui depuis une longue série d'années a attaché son nom à la régénération de nos écoles. Comptons sur le patriotisme éclairé, que tous ils ont voué à la consolidation de notre nationalité renaissante, et comptons sur l'appui que leur prêtera au sein des états l'élite des notabilités de notre pays. »

L'école de chant a répondu à ce discours par le *domine salvum fac regem*. Après la proclamation des élèves et la distribution des médailles et des prix décernés aux élèves du dessin, la solennité a été clôturée par un morceau d'harmonie de Kuffner.

P. S. Nous avons l'intention d'ajouter à ce procès-verbal une notice historique sur les résultats que l'Athénée de Luxembourg a obtenus dans le cours des cinq lustres qu'il vient de clôturer; nous voulions jeter un coup d'œil sur le passé, avant d'entrer

dans la carrière nouvelle que la prochaine loi sur l'enseignement supérieur va nous ouvrir.

Nos anciens élèves occupent avec distinction des emplois dans toutes les branches de l'administration publique. Ils siègent comme juges dans nos tribunaux, comme conseillers à la cour. Ils sont avocats, médecins, fonctionnaires, magistrats, membres des états, conseillers de Gouvernement. Quelques-uns ont été appelés naguère dans le cabinet du Roi pour éclairer la religion du monarque sur les besoins et les intérêts de leur pays.

Le personnel de l'Athénée a pu réparer ses pertes successives par l'adjonction de ses propres élèves; sur les 15 instituteurs actuellement en fonctions, *sept* ont été élèves de l'établissement dont ils sont aujourd'hui professeurs.

Nous nous proposons surtout d'appeler l'attention sur le grand nombre de nos compatriotes que leur instruction a élevés à des fonctions honorables en pays étranger.

Nos anciens élèves ont obtenu la plupart des médailles, ils occupent aujourd'hui des chaires doctorales, des chaires de sciences et des chaires de lettres à toutes les universités de la Belgique; ils sont professeurs à l'école militaire, professeurs dans les Athénées et collèges. Ils y sont bibliothécaires, architectes, dessinateurs, naturalistes. L'armée a trouvé en eux des officiers aussi instruits que braves; l'état, des fonctionnaires distingués dans toutes les parties.

Nous regrettons de ne pas avoir pu réaliser notre intention. Nous attendons des renseignements qui nous manquent. Cette notice pourra être l'objet d'une publication ultérieure.
